Image not found or type unknown

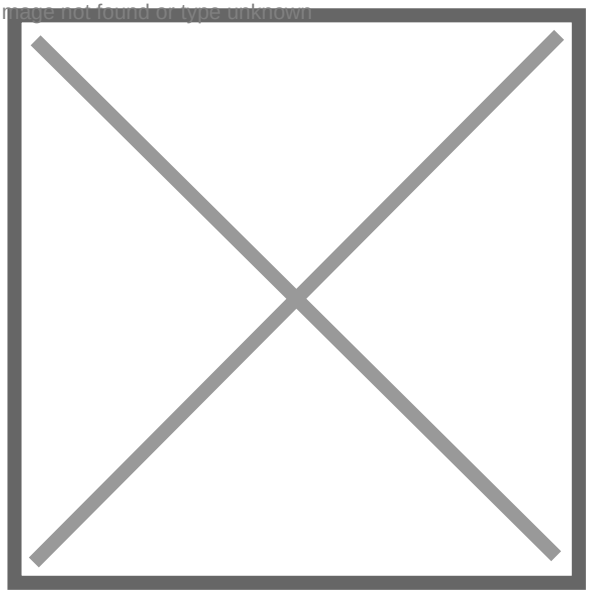

Nombre de jours déduit pour 4 jours travaillés

Par **Poulette74**, le **25/09/2009** à **17:09**

Bonjour,

J'ai un contrat de 32h sur 4 jours. Je ne travaille pas les mercredis.
Concernant les congés payés, mon patron déduit 6 jours pour 5 jours travaillés, pour ceux qui sont à 35h ou 39h.
Pour mon cas, je suis à 32h depuis debut septembre, et je ne sais pas combien j'ai le droit de congé, ni combien il doit me déduire quand je prendrais des CP.
Dans mon contrat il est indiqué que j'ai le droit à 2.5j par mois et quand j'ai fait l'avenant, il n'a pas modifié le nombre. donc j'en déduis que j'ai tjs le droit à 2.5 j par mois. Mais le soucis c'est que, le jour que je vais poser une semaine de CP, va-t'il déduire 5 ou 6 jours?

Merci de bien vouloir me répondre au plus vite.
Cordialement

Par **Visiteur**, le **26/09/2009** à **08:17**

Bonjour,

tout comme les salariés à temps complet.. vous avez les mêmes droits..

vous avez 2.5 de jours de cp par an soit 5 semaines complète...
quand vous posez 1 semaine de cp.. (du lundi au lundi suivant) on vous décomptera 6 jours... (décompte des congés en jours ouvrables).

les congés se calculent du 1er juin au 31 mai.. donc sii vous êtes entré en septembre vous aurez droit à 2.5 x 9 mois = 23 jours...

à prendre à partir du 1er juin 2010 et à solder avant le 31 mai 2011.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés